

Ecrit par le 24 novembre 2024

LMV veut préserver ses terres agricoles

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération vient de lancer une action de préservation et de mise en valeur du foncier agricole et naturel de son territoire.

Cette démarche a reçu le soutien de la Région Sud et de l'Union européenne dans le cadre d'un appel à projet du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) visant notamment à la reconquête des friches agricoles de 12 des 16 communes de LMV (Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Puget, Puyvert et Vaugines). Le montant global du projet est évalué à 1,46M€ dont 458 756,05€ de subventions de l'Europe et de la Région.

« Il existe sur notre territoire, comme sur l'ensemble de la région, un paradoxe : des agriculteurs ont du mal à trouver des terres agricoles en zone péri-urbaines, là même où des friches se développent », explique l'agglomération.

Foncier détecté par la Safer

Dans un premier temps, la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) va procéder au repérage de ces friches via une sélection des parcelles intéressantes en termes de surfaces, de qualité des sols, d'irrigation etc. Il s'agit également d'identifier les propriétaires de parcelles en friche afin de les contacter pour leur présenter le dispositif ainsi que leur demander leurs intentions (conserver, louer ou vendre ces terrains).

A ce jour, la Safer a relevé plus de 1 065 ha de terres en friches sur les communes de LMV concernées par le périmètre pilote élargi. Elle a déjà ainsi adressé 1 052 courriers et 500 courriers supplémentaires devraient être adressés d'ici à la fin de l'année. Grâce à ce travail de recensement et de sensibilisation des propriétaires, une dizaine d'hectares de terres en friches ont déjà été rétrocédés à des exploitants agricoles locaux qui se sont engagés à les remettre en valeur.

La Chambre d'agriculture évalue le potentiel des terrains

Dans le même temps, la Chambre d'agriculture de Vaucluse va déterminer le potentiel de ces terres cultivables (accès à l'irrigation, type de nature du sol, périmètres de qualité/labels IGP - AOC/AOP, présence de biodiversité à enjeux, risques naturels, etc.).

Il s'agit de mettre en évidence plusieurs paramètres (état d'avancement végétal, potentiel de production agricole / viticole, configuration foncière, valeur écologique, etc) afin de prioriser les îlots prioritaires en friche à remobiliser pour leur intérêt agricole ou viticole.

Sur les communes de Lagnes, Cabrières et Maubec, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a déjà identifié près de 190 hectares de surfaces en friche à mobiliser en priorité (soit l'équivalent de 12% de la SAU

Ecrit par le 24 novembre 2024

(Surface agricole utile) cumulée de ces 3 communes.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse entend également mettre en adéquation les gisements fonciers avec les débouchés et besoins commerciaux. Pour cela, elle a réalisé un inventaire des acteurs économiques sur la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse qui a permis de cibler 15 entreprises et partenaires locaux (la cave coopérative du Luberon, la cave Louerion, le magasin de producteurs Naturellement Paysan, l'association Bienvenue à la ferme, le MIN de Cavaillon, le Parc naturel régional du Luberon...) ainsi que des acheteurs de produits agricoles bruts et des acteurs des filières huile d'olive, amande, pistache et blé meunier.

Et après ?

Une fois le travail de recensement terminé, les friches pourront être à la vente ou à la location. A Cabrières et Oppède, ce travail de recensement puis de mise en vente a déjà porté ses fruits puisque deux parcelles ont été vendues en octobre 2020 à des agriculteurs. La première, à Oppède, est exploitée par un maraîcher tandis qu'une activité d'élevages de poules va se créer sur la seconde.

Si le foncier remobilisé ne trouve pas preneur direct, l'appel à projet du Feader permet ensuite l'intervention de LMV ainsi que des caves du Luberon de celle de Louerion. Chacun de ces 3 partenaires s'est donné pour objectif l'acquisition et la remise en état de 20 hectares. Des aides viendront accompagner les frais d'acquisition et de remise en état des parcelles acquises. LMV s'engage ensuite à une affectation agricole de ces parcelles pour 25 ans.

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a fait réaliser par l'agence de communication La Vache noire Sud à Robion, un quizz sur ce thème de la préservation des friches agricoles. [Un questionnaire accessible en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'Agglomération LMV.](#)

Cavaillon : le permis de louer obligatoire pour les bailleurs publics et privés

Ecrit par le 24 novembre 2024



Depuis le 2 novembre, les propriétaires de logements situés dans le périmètre défini de Cavaillon ont l'obligation de détenir leur permis de louer, délivré par l'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#).

Lancé en 2019 par la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), le permis de louer est un dispositif visant à lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. Ce dispositif permet à l'agglomération, 1^{ère} intercommunalité de Vaucluse à le mettre en place, de refuser ou soumettre à conditions la mise en location d'un logement, lorsque ce dernier sera susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. « La reconquête du centre ancien de Cavaillon passe, entre autres, par la requalification du cadre de vie et de l'habitat, explique Gérard Daudet, président de LMV et maire de Cavaillon. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en œuvre les outils réglementaires dont dispose désormais l'agglomération pour lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. »



Écrit par le 24 novembre 2024

Depuis le 2 novembre, il est nécessaire pour les bailleurs publics ou privés, à l'exception des bailleurs sociaux, d'obtenir une autorisation préalable de mise en location avant de louer ou de relouer leur logement cavaillonnais. Sont ainsi concernés, les logements du cœur de ville de Cavaillon (voir périmètre sur la carte ci-dessous), les logements des avenues Paul Ponce et Stalingrad (n° 13 à 99), et les résidences privées Saint-Gilles, Plein Ciel et la Clède.

Le dossier de demande doit comprendre le CERFA n°15652*01 disponible en [cliquant ici](#), les diagnostics techniques ([cliquer ici](#)) ainsi que la copie de la taxe foncière du bien mis en location.

Une fois complété, le dossier complet doit être envoyé, par le bailleur, par mail à permisdelouer@cmv.fr ou par courrier à :

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération
Permis de louer
315 avenue Saint-Baldou
84300 Cavaillon

Ecrit par le 24 novembre 2024



Luberon Monts de Vaucluse : une collecte solidaire de jouets d'occasion



Du 21 au 29 novembre, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, [Ecosystem](#) et la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) lancent 'Laisse Parler Ton Cœur', une collecte solidaire de jouets d'occasion qui seront ensuite distribués à des enfants de familles dans la précarité.

Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en

Ecrit par le 24 novembre 2024

France, lance la 11ème Édition de 'Laisse Parler Ton Cœur', une collecte solidaire de jouets d'occasion à laquelle s'associe l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Les habitants sont invités à venir déposer leurs jouets d'occasion dans les 13 points de collecte mis en place par Ecosystem et la collectivité. Des jouets qui seront ensuite redistribués à des enfants de familles très modestes.

Dans le cadre de la collecte, tous les jouets sont acceptés : électriques et électroniques, en bois, poupées, puzzles, peluches, déguisements pour tous les âges. Il est cependant important de vérifier qu'ils sont en bon état et complets avant de les donner. Pour participer à l'opération dans le respect des conditions de circulation liées au nouveau confinement, il suffit de cocher sur l'attestation dérogatoire de déplacement 'Pour se rendre dans un service public ou chercher les enfants à l'école'. L'an dernier, 1 700 hottes de jouets d'occasion ont été collectées en France.

Les lieux participants à la collecte :

Déchetterie Puits des Gavottes, chemin Dorio à Cavaillon

Ecole Primaire Jean Moulin, route de Pertuis à Cavaillon

Ecole Primaire les Vignères, rue des écoles à Cavaillon

Ecole Primaire Charles de Gaulle, 213 avenue Elsa Triolet à Cavaillon

Ecole Primaire Saint-Charles, 197 cours Sadi Carnot à Cavaillon

Lycée Alexandre Dumas, rue Alfonse Jauffret à Cavaillon

Ecole les Ratacans, avenue Pierre Mendès France à Cavaillon

Déchetterie Lauris, Service technique, ancienne route de Puget à Lauris

Ecole Primaire de Lauris, 18 rue Louis Mourre à Lauris

Déchetterie Vaugines RD45, la Grand garrigue à Vaugines

Ecole Primaire de Lourmarin, rue Henri de Savornin à Lourmarin

Ecole Primaire Puget, rue du Temple Lebourg à Puget

Mairie de Robion, place Clément Gros à Robion

Luberon Monts de Vaucluse : les médiathèques passent en mode 'drive'



A partir du samedi 7 novembre, les 12 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse proposent un service 'biblio drive' où il sera possible de venir récupérer sur rendez-vous les documents réservés au préalable.

Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion et Les Taillades, il sera possible de récupérer les réservations les mercredis et samedis de 10h à 13h, de 10h à 18h pour la commune de Cavaillon. Pour la journée du mercredi 11 novembre, il faudra venir retirer sa commande le jeudi 12 pour Cavaillon uniquement.

Pour réserver des documents, trois possibilités : le site internet www.mediathequeslmv.fr , l'appli 'Ma bibli' ou par téléphone :

Cavaillon : 04 90 76 21 48

Les Taillades : 04 90 71 78 08

Écrit par le 24 novembre 2024

Puyvert : 04 90 08 88 65
Cabrières d'Avignon : 04 90 76 76 50
Lourmarin : 04 90 68 31 81
Robion : 04 90 76 58 17
Cheval-Blanc : 04 90 71 75 26
Maubec : 04 90 71 77 95
Lagnes : 04 90 20 27 88
Mérindol : 04 90 72 83 76
Lauris : 04 90 08 24 17
Oppède : 04 90 71 99 81

La durée des prêts passe de 3 à 6 semaines. Il est nécessaire de venir avec son propre sac lors des retraits. Les retours des documents sont à effectuer uniquement dans les boîtes de retour de son choix à Cavailon, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Maubec ou Mérindol et dans les autres médiathèques sur des chariots, les jours du Biblio Drive. Tous les documents rendus seront stockés en quarantaine 3 jours.

Cavailon : la piscine Alphonse Roudière et les médiathèques restent ouvertes

Ecrit par le 24 novembre 2024



Malgré les dernières mesures gouvernementales, les médiathèques restent ouvertes et la piscine Alphonse Roudière continuera d'accueillir les publics prioritaires.

La piscine intercommunale Alphonse Roudière ne fermera pas ses portes. En effet, elle continuera d'accueillir, conformément aux consignes gouvernementales, les publics prioritaires, à savoir les scolaires, les mineurs encadrés par un club et les sportifs de haut niveau. Ainsi, du samedi 24 au samedi 31 octobre, seconde semaine des vacances scolaires, tous les créneaux dédiés au public ne seront plus accessibles et la piscine sera fermée les samedi 24 et 31 octobre. Du lundi 26 et vendredi 30 octobre, elle accueillera de 10h30 à 12h les stages aquatiques enfants, qui sont maintenus ainsi que les centres de loisirs de 13h30 à 15h (à l'exception du 26 novembre). Une communication concernant l'ouverture de la piscine et les types de publics accueillis du lundi 2 au samedi 14 novembre sera faite ultérieurement.

A noter que le nombre de personnes est limité dans le hall d'accueil, les vestiaires et les bassins. Une signalétique adaptée a été posée afin de favoriser le respect des distances physiques. Le port du masque est obligatoire jusqu'en sortie de vestiaire et la douche savonnée est obligatoire avant l'accès aux bassins. Le port du bonnet de bain est lui aussi obligatoire.

Quant aux 12 médiathèques intercommunales, elles continueront de fonctionner normalement. Le port du

Écrit par le 24 novembre 2024

masque est toujours obligatoire dans tous les espaces et du gel hydroalcoolique est à la disposition de tous. Tous les ouvrages de retour sont mis en quarantaine pendant trois jours et/ou désinfectés avant d'être remis en rayon. Enfin, la programmation culturelle est maintenue avec des jauges diminuées de moitié permettant le respect des gestes barrières.

www.luberonmontsdevaucluse.fr

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité



Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, [Jean-Baptiste Blanc](#) vient de se prononcer sur les mandats

Ecrit par le 24 novembre 2024

locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du [Département de Vaucluse](#) ainsi que la présidence du bailleur social [Vallis Habitat](#). Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de [Cavaillon](#) et quitte aussi la communauté d'[agglomération LMV \(Luberon Monts de Vaucluse\)](#).

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau... Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer [la commission des affaires économiques](#) qui intervient dans les domaines suivants : agriculture - forêt - chasse et pêche ; communications électroniques et postes - commerce extérieur ; industrie - énergie ; consommation - commerce - entreprise ; logement - politique de la ville - urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation - espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par [Sophie Primas](#), la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.

Mérindol : fermeture définitive de la déchetterie

Ecrit par le 24 novembre 2024



Cible de critiques de la part de riverains depuis plusieurs années, la [Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#) a décidé de fermer définitivement la déchetterie le 31 octobre prochain.

Située sur le site des services techniques de la commune (RD 973), la déchetterie de Mérindol est depuis plusieurs années la cible de critiques de la part de riverains qui se plaignent notamment du bruit engendré par le service. Ayant fait l'objet en mai 2019 d'une injonction de fermeture de la part des services de l'Etat pour des raisons environnementales, les élus de l'agglomération avaient demandé à leurs agents de travailler sur un projet de relocalisation qui prévoyait l'aménagement d'une nouvelle déchetterie sur le site des Hauts Isclons. Un projet qui a reçu une vive opposition des riverains ainsi qu'un avis défavorable en août dernier de l'enquête publique qui a mis en évidence des faiblesses environnementales, urbanistiques et d'accessibilité, entraînant l'abandon définitif du projet.

La déchetterie fermera donc définitivement ses portes le samedi 31 octobre à 12h. A compter du mardi 3 novembre, les usagers seront réorientés vers le site de Lauris, sans avoir besoin de renouveler leur badge d'accès.

Pour s'informer sur les déchetteries, [cliquez ici](#)

Cavaillon : la qualité de l'eau de la piscine Alphonse Roudière saluée par l'ARS



La Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse vient de recevoir les félicitations de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour la qualité de l'eau de la [piscine intercommunale Alphonse Roudière](#) dont le taux de chloramines flirte avec le 0.

L'eau de la piscine intercommunale Alphonse Roudière remplit parfaitement son contrat. C'est ce qu'indique l'ARS qui vient d'analyser les chloramines dont le taux est proche de 0. Les chloramines étant produites par la réaction entre le chlore et les matières organiques présentes dans l'eau (transpiration, cosmétique, peaux mortes, etc.), moins il y a de chloramines dans l'eau, plus la qualité de cette dernière est bonne.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ce résultat a pu être obtenu notamment grâce à l'installation de machines dernière génération lors de la requalification de l'équipement aquatique en 2019, mais aussi par le renforcement des mesures d'hygiène et sanitaire dû à la Covid-19. En effet, depuis cet été, les nageurs doivent impérativement prendre une douche savonneuse avant d'accéder aux bassins et le port du bonnet de bain est obligatoire. Par ailleurs, les agents contrôlent trois fois par jour la qualité de l'eau des deux bassins de Roudière et chaque mois, l'établissement doit se soumettre à un contrôle réglementaire de la part de l'ARS.

Chaque semaine, la piscine est utilisée par près de 3000 usagers : 1 900 scolaires, 430 adhérents en clubs, 260 adhérents aux activités aquatiques et environ 300 usagers grand public (jauges Covid).

Retour à la normale pour les déchetteries de Luberon Monts de Vaucluse



Depuis le mardi 2 juin, les déchetteries de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) fonctionnent normalement.

Pour rappel, l'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire. L'accès est gratuit sur présentation systématique d'une carte « Pass déchetterie » personnelle à chaque foyer. Cette



Ecrit par le 24 novembre 2024

dernière est délivrée gratuitement au siège de LMV sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les professionnels peuvent, quant à eux, accéder seulement aux déchetteries de Lauris, Vaugines et Puyvert. La carte « Pass déchetterie » leur est délivrée gratuitement sur présentation de la pièce d'identité du chef d'entreprise et d'un extrait Kbis ou document D1 ainsi que la carte grise du véhicule.

Horaires des déchetteries disponibles sur :
<http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement/dechetteries>